

L'Echo Communal



Commune Aubange

Sept visages, une volonté

**BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**



LA BOUGEOTTE

Modifications et ajouts

TEXTILES

LES AMIS D'ABORD

CONTACT :

> Mme Gisèle MEIERS - SIMON
063/38.77.04

LIEU :

> Pavillon d'Action Sociale
Rue Jean Jaurès, 51 ATHUS

Echange de connaissances en travaux de couture.
Lieu où on peut parler et écouter. Une petite dictée
pour entretenir les notions de français. Tout cela
dans la bonne humeur et sans obligation.
Accessible aux personnes handicapées.

HORAIRES :

> **Tous les mardis de 13h à 17h**

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

p.36 de la Bougeotte

**le groupe d'animation
du home lorrain n'existe plus !**

SUITE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE, NOS SERVICES ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS COMME SUIT :

Au n° 22, rue Haute à 6790 ATHUS, Hôtel de Ville, partie rénovée :

- ☒ **Accueil**
- ☒ **Secrétariat et bureau du Secrétaire communal**
- ☒ **Service « Urbanisme »**, ouvert uniquement le matin
- ☒ **Service « Logement »**, ouvert uniquement le lundi et le jeudi de 9h à 11h30
- ☒ **Service « Marchés publics et Patrimoine »**, ouvert tous les jours
- ☒ **Bureau de Monsieur le Bourgmestre**

Au n° 38, rue Haute à 6790 ATHUS (ancienne Police) :

- ☒ **Service « Recettes et taxes communales »**, ouvert tous les jours
- ☒ **Service « Permis de conduire/Passeports, certificats de bonne vie et mœurs »**, ouvert tous les jours et les samedis (sauf 3^{ème} samedi du mois)
- ☒ **Service « Personnel »**, ouvert tous les jours
- ☒ **Service « Accueil extrascolaire »**, ouvert tous les jours

Au n° 9, rue des Métallurgistes à 6790 ATHUS (arsenal des pompiers) :

- ☒ **Service « Population »**, ouvert tous les jours et le samedi matin
- ☒ **Service « Etat Civil »**, ouvert tous les jours et le samedi matin
- ☒ **Service « Pension »**, ouvert tous les jours et le samedi matin
- ☒ **Service « Etrangers »**, ouvert tous les jours et le samedi matin

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez au 063/38 12 50.
Merci de votre compréhension.

CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

Rue du Centre 17, Athus - Tél.: 00 32 (0) 63 38 95 73

Email : martine.meunier@swing.be - athus.culture@skynet.be

Internet : www.aglo-ped.org

PROGRAMME PARTIEL 2007

- > **Planète J - Projection**
« Lostinahus »
vendredi 26 janvier à 19h
- > **Reportage en polyvision**
par Michèle et Jean Meuris
vendredi 19 janvier à 20h15
(Tout public) à 14h (scolaire)
- > **Théâtre athusien « les Gaietés »**
« Vous serez mes juges »
Samedi 03 février à 20h30
- > **Bal Folk**
animé par **« Les Trivelins »**
Samedi 10 février à 20h15
En partenariat avec
les Amis du Folklore
- > **Fête des Guides**
Samedi 31 mars
- > **Théâtre les Nœuds de l'Ange**
« La malédiction des Schmitgen »
Samedi 14 avril à 20h et dimanche
15 avril à 17h
- > **Communauté Laïque des 3 Frontières**
« Fête de la jeunesse laïque »
Dimanche 22 avril
- > **Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers**
« Concert de printemps »
28 avril à 20h
- > **Chorégraphie**
« D.A.N.C.E » :
jeunes danseurs internationaux
Samedi 5 mai à 20h15
- > **Athus & l'Acier**
« Animation autour des 30 ans de la fermeture de l'usine »
du vendredi 7 au
dimanche 9 septembre
- > **Atelier CEC**
« Exposition peinture »
Du samedi 15 au dimanche 16
septembre
- > **Chapitre des Maîtres de Forges**
Dimanche 30 septembre
- > **Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers**
« Concert d'automne »
20 octobre à 20h



L'Echo Communal

L'Echo Communal
3^{ème} trimestre 2006

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction

Christian Binet
Hervé Spoiden
Maryse Perrin
François RITS
Tomaso Antonacci et
les intervenants (club
divers, associations)

Graphisme

Hervé Spoiden

Photos

Hervé Spoiden
Pierre Vandeninden

Imprimeur

Imprimerie Lorgé

SOMMAIRE

	pages
La Bougeotte : modifications et ajouts	2
Annnonce : Travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville	
Centre Culturel : programme partiel 2007	
Editorial : Messieurs François RITS et Jean-Paul DONDELINGER	4 à 5
Fondation DAMIEN	6
5^{ème} Grande soirée exotique : au rythme de la musique de l'océan indien	
La médiathèque , le prêt et bien d'autres choses encore...	7
Présentation du CDF , Comité de Défense du Frontalier belgo-français	
Voies lentes et chemins de randonnées communaux	8 et 9
Activités des éducateurs de rue et des Aprèm'Actions	10
Environnement : la collecte des textiles	
L'Harmonie Royale « les Echos de la Batte »	11
Basket Club Athus	12
Volley Club Athus	13
ASBL Centre Sportif Local Aubange- Athus	14
La piscine accessible à tous	
Article 27 : la culture à 1,25 €	15
Le Marché de Noël à Athus	
Le nouveau conseil communal	16 à 17
En bref, les conseils communaux du 31 août au au 4 décembre 2006	18 à 19
Incendie Luxfer	20 à 21
Planète J : point Infor Jeunes à Athus	22
Programme Planète J	
Prix Jean LEBON	23
Le temps des fêtes : Animations à la bibliothèque communale de Halanzy	

RÉOUVERTURE OFFICIELLE DES LIGNES FERROVIAIRES VIRTON-RODANGE-LUXEMBOURG

Image symbolique vendredi 8 décembre que le train des Chemin de Fer Luxembourgeois entrant dans les gares d'Arlon et Virton. Elus communaux, provinciaux, régionaux et fédéraux, les ministres Philippe Courard et Lucien Lux, en charge des transports du Luxembourg, les syndicats, les cheminots, l'ASBL Les Amis du Rail... , toutes les personnes ayant oeuvré à la concrétisation de ce projet étaient présentes. Des trains des CFL et de la SNCB couvrent désormais les deux lignes au départ de Virton, une vers Rodange et Luxembourg et l'autre vers Arlon en passant par Rodange.

En tout, six trains quittent journallement Virton de 5h30 à 8h33 pour arriver à Luxembourg entre 7h04 et 9h34. Pour le retour, six trains sont également mis à disposition entre 16h11 à 18h26.

Une partie des 30.000 navetteurs qui quittent chaque jour notre province vers le Grand-Duché dispose maintenant d'une solution au problème de plus en plus lourd des embouteillages vers Luxembourg.

Une grande étape pour le renforcement des transports publics !



EDITORIAL

François RITS,
Bourgmestre de 1989 à 2006



Janvier 2001, décembre 2006

Une législature se termine, riche des actions menées, des décisions prises, des projets aboutis, toujours dans le but d'améliorer votre vie au quotidien et celle s'il échet de vos enfants.

- > Conviction, réflexion, action, persévérance et discrétion.
- > 7 villages, une volonté.
- > Rendre possible ce qui est nécessaire.
- > Agir en homme de pensée et penser en homme d'action.

Autant de postulats qui résument la volonté de conserver à chacun et à chacune un espace de liberté et d'expression où le mieux vivre ensemble, la solidarité, voire l'amitié doivent rester des valeurs fondamentales.

De grands chantiers ont été ou seront ouverts sur tout l'espace communal :

- > À Rachecourt, les Venelles et les chemins de petite vicinalité.
- > À Halanzuy : les sentiers de la poste, le parking rue du Chalet, la gare, l'ancien crassier, ...
- > À Aix-sur-Cloie : les giratoires, la rue du Chêne, les chemins ruraux, ...
- > À Aubange : le quartier latin, Claimarais, le parking devant l'ancienne gare, les trottoirs rue Perbal et avenue de la gare, l'aire multisports, ...
- > À Athus: la nouvelle bibliothèque, le lavoir, le parc quartier Pesch, la rue de Rodange, la crèche, ...

Demain, je ne doute pas que la nouvelle équipe installée le 4 décembre écoulé marchera sur les brisées de la dynamique engagée depuis 1989.

Plus que jamais, nos associations nombreuses à Aubange devront être soutenues, encouragées, développées. Elles sont le lien social indispensable à l'épanouissement de nos villages et de leurs habitants.

Outre le volet social riche de nombreuses initiatives développées au profit des plus démunis, la jeunesse, l'information et l'informatique, l'environnement et surtout la culture devront rester au centre des préoccupations des nouveaux élus.

La maîtrise du sol et la rénovation urbaine permettront d'ouvrir de nouveaux chantiers. Ceux-ci renforceront, c'est absolument nécessaire, le commerce, l'industrie et l'offre de logements locatifs et acquisitifs toujours insuffisants à Aubange.

Bref, mon retour à la vie civile m'ouvrira de nouveaux horizons où les enfants et les démunis qui ont principalement animé mon action politique pendant près de 30 ans seront au centre de mes nouvelles initiatives.

Merci d'avoir permis à un homme ordinaire, discret mais passionné d'avoir pu vous apporter le fruit d'un travail quotidien, acharné et désintéressé. J'y ai trouvé un enrichissement personnel que jamais je n'aurais pu soupçonner.

Bonne années à toutes et à tous.

François RITS

EDITORIAL

Jean-Paul DONDELINGER,
Bourgmestre



1977 -2007 (ou presque) !

Trente années, dont dix-huit comme bourgmestre, passées au service de ses concitoyens, de SA commune.

Voilà le plus beau bilan qui puisse se dresser de l'œuvre de François RITS.

Il est certes coutumier de faire l'éloge des personnes qui clôturent leur carrière, qu'elle soit professionnelle, artistique, sociale... ou politique. Et ceux à qui revient le redoutable honneur de composer l'ode de départ, sont souvent embarrassés pour trouver les mots et le ton justes. Ce n'est pas mon cas. Car le travail accompli par le bourgmestre sortant parle de lui-même, pour lui-même. Je ne ferai ici allusion qu'aux trois législatures de mayorat de François RITS.

Le fil rouge, la ligne de force, le leitmotiv permanent qui ont toujours présidé au travail qu'il s'imposait peuvent se résumer en deux mots, comme il se plaisait à le répéter : réflexion et action ! De cette réflexion et de cette action qui sont intimement mêlées, se nourrissant l'une l'autre, se prolongeant sans relâche. Je ne citerai ici qu'un seul exemple, pour moi le plus probant, de cette logique qui a guidé le travail du bourgmestre. Je veux parler de l'adoption, puis de la concrétisation du schéma communal de structure, projet qui, fin des années 80, devait modifier fondamentalement l'image d'une commune traumatisée par la fermeture de l'usine en 1977. Ce fut là, à mon sens, l'idée géniale de François RITS, mise en forme par Claude FELTZ, l'architecte désigné par la commune pour mener à bien l'intense opération de « remue-méninges » nécessaire. Après le vote par le conseil communal, ce furent de nombreuses années de combat pour appliquer sur le terrain les axes forts du projet décrits par le document. La recherche permanente de subsides pour soulager les finances communales sollicitées par les investissements prévus ne fut pas la moindre ni la plus facile des tâches. Toujours est-il que pour moi, la mise en œuvre de ce gigantesque projet restera un remarquable exemple de la volonté, de la ténacité voire de l'obstination d'un homme politique sachant où il voulait aller et comment il devait y aller !

Mais une œuvre, aussi grande soit-elle, ne se résume jamais à une accumulation de réalisations, aussi convergentes soient-elles. Derrière l'œuvre de François RITS, se dissimule (comme ce mot lui convient bien) un homme. Un homme fait de valeurs et de convictions, empli de certitudes et déchiré de doutes, heureux de réussites et accablé de déceptions, traversé de découragements et révolté de colères. Mais aussi un homme fait de sentiments et pétri d'attachements. Un être profondément humain en somme. Et c'est cette image-là que je garderai en mémoire, l'image d'un bourgmestre viscéralement lié à ses concitoyens, et plus particulièrement aux plus fragiles d'entre eux.

« En mémoire » dis-je, car les années de mayorat de François RITS resteront comme un guide, un recours, une trace pour les femmes et les hommes politiques que passionne le mieux-être de leurs semblables.

La tâche n'est certes pas achevée. Elle ne le sera toujours pas au terme des six années qui attendent la nouvelle équipe au pouvoir. D'autres devront la poursuivre sans relâche. Mais il est une certitude qui entraînera notre volonté et nos énergies, celle de vouloir marcher dans les traces d'un tout grand monsieur.

Merci à toi FRANÇOIS !

Jean-Paul DONDELINGER





« Merci ». Y a-t-il beaucoup de mots plus beaux que ces cinq lettres toutes simples ? De mots plus rares, aussi ? Combien de fois n'oublie-t-on pas de remercier, parce que l'on n'y pense pas, ou que ce n'est pas important, que c'est normal...

AVEC JUNIOR

Pourtant, la Fondation Damien tient vraiment à dire « merci » en janvier 2007. Et elle n'est pas seule. Il y a aussi Junior, un enfant des rues de Kinshasa qui avait la lèpre et qui a été soigné. Lui, il remercie la Fondation Damien et tous ceux qui lui ont permis de retrouver la vie. La Fondation Damien, elle, remercie tous les gens qui, chez nous, par leur soutien, lui permettent de travailler dans 16 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

DES MILLIONS DE PERSONNES

Car Junior n'est pas seul. S'il est un cas à part (tous les malades ne sont pas enfants des rues, heureusement), il fait partie des innombrables malades soignés par la Fondation Damien. Depuis sa création en 1964, elle a sauvé des millions d'hommes, de femmes ou d'enfants. Des millions de familles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont commencé une nouvelle vie. Grâce à la Fondation Damien et à ses employés locaux. Grâce aussi à la générosité de la population belge.

LA LUTTE CONTINUE

Mais ces chiffres, si positifs soient-ils, doivent être mis en perspective. Car, aujourd'hui, la tuberculose fait, chaque année, 8 à 10 millions de malades, dont 2 millions meurent (un toutes les 15 secondes !). La lèpre, elle, frappe plus de 400.000 personnes par an... et risque parfois d'être négligée devant certains résultats positifs.

C'est pourquoi les équipes médicales soutenues par la Fondation Damien luttent chaque jour pour dépister de nouveaux malades et les mettre en traitement. En 2005, elles ont ainsi trouvé et soigné 29.568 lépreux, 182.849 tuberculeux et 4.046 victimes de la leishmaniose (la "lèpre des montagnes"), soit un total de 216.463 nouveaux malades.

40 EUROS SUFFISENT

Et tout ça pour un prix dérisoire, puisque 40 euros suffisent à la Fondation Damien pour sauver un malade de la lèpre ou de la tuberculose. Avec 40 euros, on peut éviter d'affreuses mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose. Et, dans les deux cas, lui rendre un espoir et sa dignité d'être humain, ainsi qu'à toute sa famille.

D'AVANCE MERCI

Mais, 40 euros, c'est impayable pour les malades. C'est pourquoi la Fondation Damien organisera sa campagne de récolte de fonds le dernier week-end de janvier. Des marqueurs seront en vente, au prix de 5 € la pochette de quatre. Réservez un bon accueil aux vendeurs bénévoles. Par ailleurs, la Fondation Damien a un numéro de compte facile à retenir : 000-0000075-75. Tous les dons y sont les bienvenus. Les dons à partir de 30 euros donnent droit à une attestation pour déduction fiscale.

Au nom de Junior, des millions de malades soignés depuis 1964 et de ceux qui seront soignés demain... d'avance merci!

FONDATION DAMIEN

> Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles
CCP 000-0000075-75
www.fondationdamien.be

L'indifférence tue, la fondation damien soigne.

5^{ème} GRANDE SOIRÉE EXOTIQUE au rythme des musiques de l'océan indien

Animé par l'orchestre "Les Métrodoms" avec le concours de la troupe de danses mauriciennes "Les Filles des Iles". **Samedi 17 mars 2007 à 20 h salle polyvalente Aubange.** Possibilité de restauration malgache et mauricienne.

PRIX :

Adultes : 12 euros (entrée seule)
25 euros (entrée + menu)

Enfants : 8 euros (entrée seule)
17 euros (entrée + menu)

MENU :

Samoussa de fromage sur lit de salade, poulet sauce façon Océan Indien, riz basmati accompagné d'achard de légumes godrogodro sur coulis de fruits.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

063/38.86.54 (semaine de 8 h 30 à 12h) du lundi au vendredi 063/38.88.22 (journée et soirée sauf lundi), date limite d'inscription pour le repas : le vendredi 9 mars 2007

Organisation :

Syndicat d'Initiative d'Aubange et Association Malgache

la médiaTHÈQUE

LE PRÊT, ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE...

Institution respectable en passe de célébrer son **50^{ème} anniversaire**, la Médiathèque paraît aujourd'hui plus jeune que jamais ! Active tous azimuts, elle rend plus conviviaux ses 13 centres de prêt fixes pour y accueillir expositions et show-cases, pour y proposer aussi des visites guidées à l'intention de groupes et collectivités le jeudi matin.

Ses « Discobus », désormais au nombre de quatre, desservent 89 communes de Wallonie et Bruxelles. Dans la ligne de son adaptation constante aux technologies nouvelles, la Médiathèque proposera sous peu des formules de téléchargement. Sans oublier pour autant que la musique existe aussi en « live », raison pour laquelle l'association participe annuellement à la Fête de la Musique. La Médiathèque intervient par ailleurs sur les ondes de la RTBF pour y présenter certains CD qui ont particulièrement capté son attention. Ces disques sont également commentés dans son mensuel gratuit « A découvert », tout autant que sur son site www.lamediatheque.be : un lieu qui regorge d'informations sur la vie culturelle, d'invitations à découvertes, d'extraits musicaux en streaming, de play-lists; un site dont la base de données sophistiquée (340.000 médias référencés, 998.000 pièces) constitue le fleuron !

Enfin, avec ses usagers pédagogiques (enseignants, éducateurs,...), la Médiathèque communique désormais via un courriel régulier, suggérant des pistes, proposant des formations, mettant en valeur ses publications et ses collections thématiques (santé, environnement, intermonde, et bien d'autres).

Le miracle étant que tout ce dynamisme n'empêche pas une fidélité indéfectible au prêt physique traditionnel, lequel est assuré par un personnel à la fois compétent et disponible ! Sur les VHS d'hier, sur le CD, les CD-Rom, le DVD et sur d'autres supports dernier cri (SACD, PSP, ...), la Médiathèque continue sans relâche de proposer en prêt musique et cinéma, jeux et documentaires, outils

didactiques et cours de langue... Une diversité phénoménale articulée sur une prospection couvrant les circuits indépendants aussi bien que commerciaux, en Belgique et sur tous les continents, pour présenter au public tant les nouveautés que les productions plus anciennes d'artistes aussi bien célèbres qu'à découvrir.

Votre discobus stationne à Athus le vendredi de 16h45 à 18h45, Place des Martyrs (gare) L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans, à 10 € pour les plus de 60 ans et à 15 € pour les autres : elle est valable à vie dans les 108 points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires.

Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs se verront proposer des conditions particulières dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Renseignez-vous :

Direction du Réseau de prêt :

Tél. : 081/30.76.67

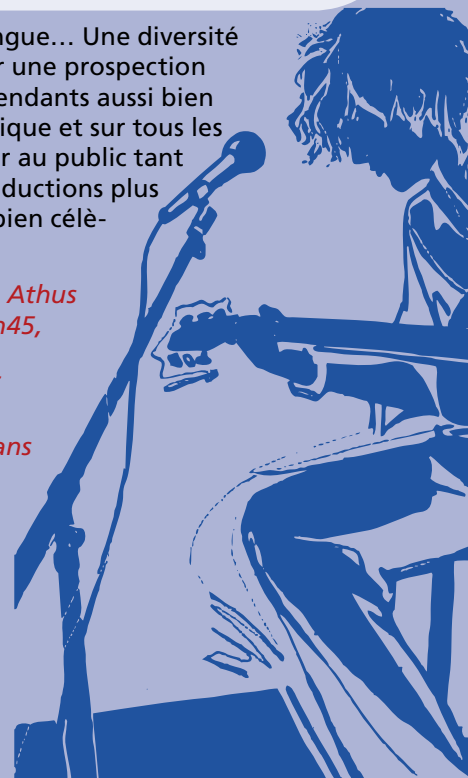
e-mail : direction.reseau@lamediatheque.be

Centre Administratif du discobus (le mardi, de 10h à 17h) :

Tél. : 061/22.43.20

e-mail : discobus2@lamediatheque.be

C'est un service soutenu par votre Administration Communale



PRÉSENTATION DU CDF (A.S.B.L.) comité de défense du frontalier belgo-français

Notre zone frontalière, si elle ne compte plus actuellement que très peu de travailleurs frontaliers encore en activité en France, détient parmi ses résidents un nombre assez important de retraités qui ont fait carrière (en tout ou en partie), dans les usines françaises.

Leur petit nombre et leur âge respectable les a peut-être incités à perdre de vue, qu'un Comité de Défense veille en permanence, et ce depuis 1971, à protéger leurs droits sociaux et fiscaux, dans tous les domaines qui sont susceptibles de faire l'objet d'interprétations peu conformes aux recommandations européennes, et qui peuvent leur sembler discriminatoires par rapport à d'autres catégories de frontaliers, et amoindrir ainsi leurs ressources d'actifs ou de retraités.

Le Comité de Défense du Frontalier belgo-français (C.D.F. en abrégé), a créé son site Internet, qui peut leur fournir une information réaliste sur tout ce que cette A.S.B.L. a fait depuis sa création, et continue à faire pour tenter d'améliorer et de protéger leur pouvoir d'achat.

> L'adresse de ce site Internet est la suivante :
<http://home.versateladsl.be/lefortyv1m2>

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de prendre connaissance de ce site internet, Le CDF tient à signaler qu'il est à la disposition, de tous ceux qui désiraient être informés et/ou aidés dans les domaines sociaux et fiscaux, et qu'ils peuvent s'adresser à l'adresse suivante :

CDF-LUX (Comité Directeur) :

secrétariat : rue du Haut, 220 – 6792 Rachecourt

Tél/fax : 063 675026

E mail : lefortyv1m2@versateladsl.be

VOIES LENTES ET CHEMINS DE RANDONNÉES COMMUNAUX

La composition du plan communal de mobilité d'Aubange subsidié par la région wallonne a forcé une réflexion et fait apparaître comme une évidence la nécessaire construction d'une voie verte reliant en toute sécurité les villages au départ du Ravel luxembourgeois, issu de la ville de Pétange et aboutissant à Athus.

Forts de ce constat, les responsables communaux ont décidé de s'impliquer activement dans la mise en oeuvre de réseaux locaux de voies vertes, cela dans le but d'améliorer durablement la mobilité sur les voiries vicinales, chemins et sentiers menacés de disparition parce que trop longtemps laissés en friche.

La réalisation d'une cartographie du maillage des voies vertes aménagées illustre mieux qu'une longue explication la concrétisation d'une volonté exprimée il y a plus de 10 ans.

Monsieur Philippe Courard, Ministre Régional Wallon des affaires intérieures et de la fonction publique, a décidé de s'impliquer activement dans la recomposition des réseaux locaux de voies vertes s'est confirmée à travers une subvention d'un montant de **350.000 €** octroyée aux communes d'Aubange, Musson et St-Léger associées dans un projet commun de travaux adjudgés au montant de **674.240,46 €** TVAC.

Les travaux exécutés à Aubange sont quasiment terminés. Il reste à achever un tronçon le long de la route provinciale Aix-sur-Cloie/Sivry.

Les nouvelles voies ainsi ouvertes hors circulation automobile, le sont aux vélos et marcheurs et s'inscrivent dans un contexte paysager (prairies, champs, massifs boisés) constituant une véritable fenêtre ouverte sur la ruralité.

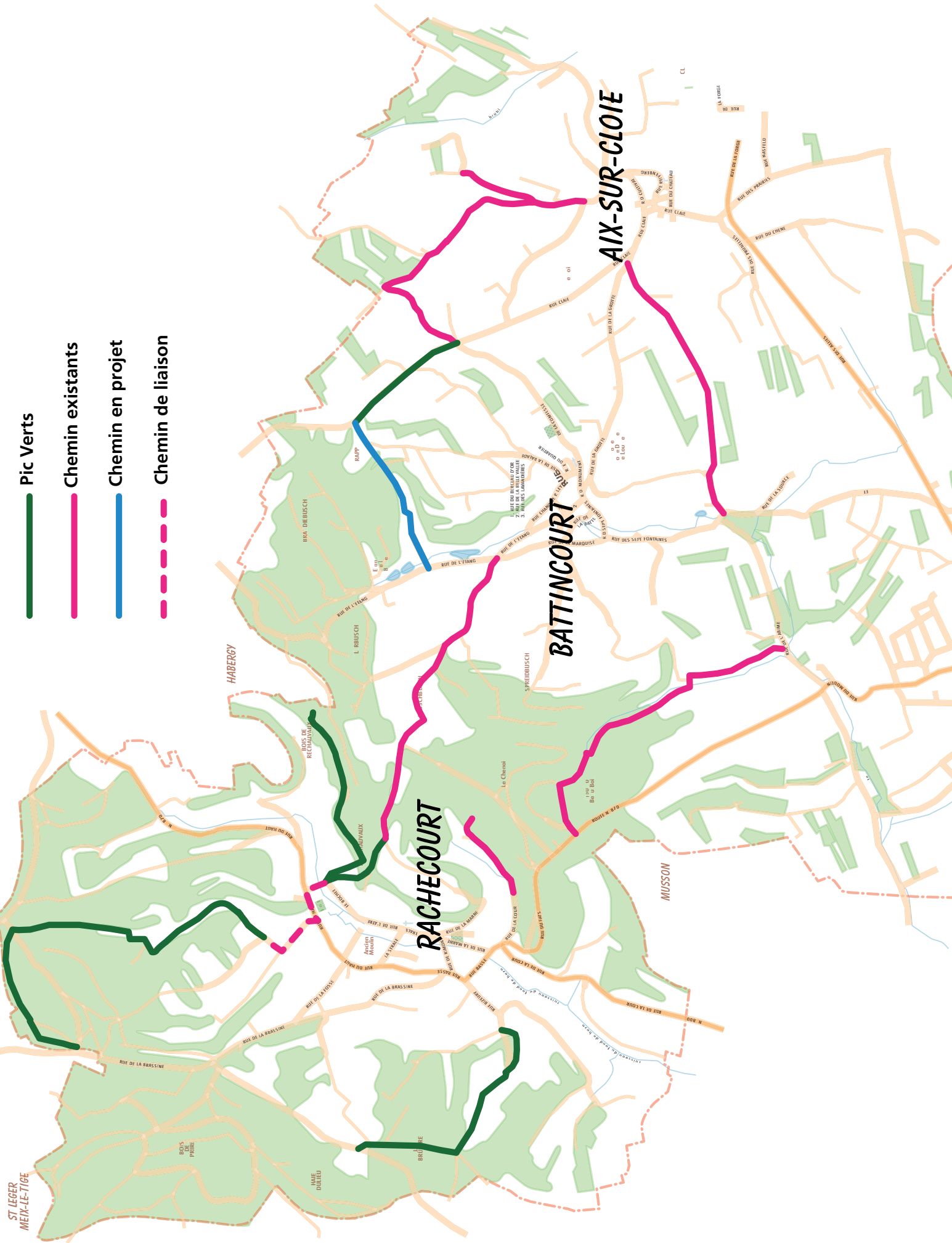
Ces voies vertes amélioreront assurément l'accès aux habitations, lieux de détente et écoles tout en garantissant la sécurité des usagers.

Son succès populaire mérite que la commune développe plusieurs actions. Quelles sont-elles ?

1. La distribution d'un dépliant toutes boîtes;
2. La publication de ses sentiers sur le site communal;
3. Un balisage et une signalisation adéquats, l'aménagement d'aires de repos, une présentation de panneaux didactiques et de mobilier urbain (bancs, tables, poubelles, ...).

Ces chemins devront être améliorés et entretenus régulièrement. Une collaboration avec les Syndicats d'Initiative locaux, les écoles, les clubs de marche, les associations d'ainés... devra être mise en place.





ACTIVITÉS DES EDUCATEURS DE RUE ET DES APREM' ACTIONS DE LA COMMUNE



EDUCATEURS DE RUE

POUR LES JEUNES en période scolaire

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

« dans un cadre de prévention générale de la jeunesse » :

L'équipe des éducateurs de rue met en place, en collaboration avec différents animateurs brevetés, des activités hebdomadaires socio-culturelles et sportives destinées au public cible (enfants et jeunes de 6 à 25 ans). Par leur présence sur le terrain, les éducateurs de rue offrent un encadrement socio-éducatif. La mise en valeur des possibilités de chacun, par une approche tant individuelle que collective, vise à l'autonomie et au développement personnel.

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

LUNDI

16h à 18h : Aide scolaire

MARDI

16h à 18h : Natation à la piscine du Joli-Bois d'Athus pour les jeunes de + de 6 ans

16h30 à 18h : Mini-foot à la salle de sport de l'Athénée Royal d'Athus pour les jeunes de + de 10 ans (entrée par la cour de récréation)

MERCREDI

14h à 18h : Ouverture des locaux du Pavillon d'Action Sociale pour les jeunes de + de 10 ans

14h à 16h : Ouverture de la salle d'informatique pour les jeunes de + de 10 ans

JEUDI

10h à 12h : Temps de rencontre avec les éducateurs

16h30 à 17h30 : Atelier Djembé « Débutants » pour les jeunes de + de 10 ans

17h30 à 18h30 : Atelier Djembé « Confirmés » pour les jeunes de + de 10 ans

VENDREDI

18h à 20h : Ouverture des locaux du Pavillon d'Action Sociale, animations et projets pour les jeunes de + de 14 ans

POUR LES ADULTES

Gratuitement et en toute discrétion, les éducateurs de rue répondent aux demandes et sont présents sur le terrain, se rendent à domicile ou reçoivent au sein même du lieu principal de contact qui est le Pavillon d'Action Sociale situé au cœur du quartier du Hôme lorrain d'Athus.

Les dimensions d'émancipation sociale et d'éducation informelle et non formelle se concrétisent également pour les adultes par des ateliers ainsi que par une aide individuelle pour la rédaction de documents (C.V., courriers administratifs, ...) ou pour toute autre sorte de demande.

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

LUNDI

13h à 15h : Les plaisirs d'une cuisine économique

MARDI

10h à 12h : Temps de rencontre avec les éducateurs

11h30 à 12h45 : Parlons des jeunes et de la société en partageant le repas

JEUDI

10h à 12h : Temps de rencontre avec les éducateurs

13h à 15h : Module de couture (deux fois par mois)

13h à 15h : Atelier artistique (deux fois par mois)

APREM' ACTIONS

POUR LES JEUNES DE 2.5 A 12 ANS en période scolaire

DÈS LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE :

REPRISE DES APREM' ACTIONS (de 2.5 à 12 ans).

Garantissant aux parents un accueil de qualité pour leurs enfants, assurant bien-être et épanouissement en dehors du temps scolaire ou familial. Cet accueil extra-scolaire est payant : 2.5 euros pour l'après-midi par enfant voire 2 euros si plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits.

MERCREDIS

12h à 13h15 : encadrement du repas

13h30 à 15h30

et 16h à 18h : deux activités récréatives et ludiques goûter (inclus un fruit)

A ATHUS à l'Athénée Royal

A AUBANGE à la Salle Polyvalente

A HALANZY à l'ancien Hôtel de Ville

SECTEUR JEUNESSE

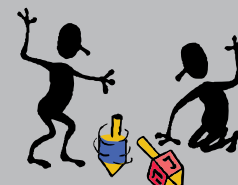
Educateurs de rue et Aprem'Actions

PAVILLON D'ACTION SOCIALE

51B, rue Jean Jaurès, 6791 ATHUS

TéL.: 0032/63/38.81.04 - P.A.S.Athus@swing.be

Site : www.pasathus.be.tf



L'HARMONIE ROYALE

LES ECHOS DE LA BATTE DE BATTINCOURT



L'Harmonie Royale « Les Echos de la Batte » égayent les fêtes et commémorations depuis 1921.

C'est le ruisseau la Batte qui lui a donné son nom.

Formation locale ne dépassant pas les limites des villages proches (Halanzu, Aubange, Rachecourt), elle a, il ya une trentaine d'années, commencé à s'exporter partout en Belgique, France, Luxembourg et Allemagne. Sous la houlette des présidents et chefs successifs, elle a défilé ou joué des concerts à Bitburg (Allemagne), Grevenmacher (GD-Lux), Namur (Belgique) et même La Réole près de Bordeaux (France).

Lors des 15 dernières années, avec son président Albert Eischen, papa de Daniel, le président actuel, avec au pupitre Pierre-François Remience (formé au conservatoire de Liège), l'effectif a grimpé de 15 à 35 musiciens. Aujourd'hui ils sont plus de 40.

Le niveau s'est encore élevé avec Frederic Wanlin, 26 ans et Vincent Hennequin, grâce à l'apport des académies de musique, de renforts venu d'Aubange ou d'ailleurs, mais égale-

Programme 2007

- Ven 26/01/07** Assemblée Générale à 21h
- Dim 18/02/07** Choucroute
- Dim 25/02/07** *Carnaval Odysée 78*
- Sam 03/03/07** Concours des jeunes : répétitions avec piano
- Dim 04/03/07** Concours des jeunes de la FMLB à Habay
- Sam 31/03/07** Concert de Printemps à Battincourt (Gérouville + Stabuloise)
- Jeu 17/05/07** matin : Communions
après-midi : Corso Halanzu
- Dim 27/05/07** *16h : Concert de la Fête (chapiteau)*
- Lun 28/05/07** matin : Procession à la grotte
- Dim 17/06/07** Concert à Lexy
- Ven 22/06/07** Fête de la Musique + Soirée Bières Spéciales
- Ven 13/07/07** *Concert à Mt-St-Martin (Fête Nationale)*
- Dim 05/08/07** Concert Promenade (Brocante Odysée 78)
- Dim 19/08/07** Barbecue
- Sam 13/10/07** Concert d'Automne à Battincourt
- Sam 20/10/07** Concert de la Trilogie à St Léger
- Dim 11/11/07** Monument aux Morts
- Sam 17/11/07** Banquet de la Sainte Cécile
- Dim 23/12/07** Concert de Noël à Battincourt

En bleu italique les manifestations pour lesquelles la participation de l'harmonie est à confirmer

ment grâce à la petite école de musique que l'harmonie autofinance et où le blé musical germe (une vingtaine d'élèves, quatre professeurs).

Le répertoire est éclectique et varié, fait de marches destinées aux défilés mais aussi d'oeuvres plus complexes : ouvertures, musiques de films, standards du jazz et de la pop music (Supertramp, Clapton, Toto,...), musique latino, airs et chants internationaux (Hongrie, Japon, Brésil, Espagne, France...), mélodies médiévales et parfois classiques ou religieuses.

La majorité des instruments d'orchestre d'harmonies sont représentés : flûtes et clarinettes, saxophones pour les bois, trompettes, trombones et cor, contrebasses, euphoniums, tubas et barytons pour les cuivres, xylophone, grosse caisse, batterie, timbales et autres accessoires pour les percussions.

La direction :

Elle est assumée depuis un an par Frédéric Wanlin, 26 ans, ardennais de Bertrix en province de Luxembourg. Formé au conservatoire de Liège, étudiant encore aujourd'hui à Mons et Lille, cet excellent joueur de tuba accompagne diverses formations de cuivres (quintettes et orchestres de jazz par exemple), il est membre de l'Opéra Royal de Wallonie et du Philharmonique de Liège. Depuis septembre enfin, il enseigne les cuivres à l'académie de Saint-Vith en territoire belge de langue allemande.

Activités :

A partir des 40 répétitions annuelles, les prestations vont de défilés en commémorations, de concerts apéritifs en concerts de gala, que ce soit dans des salles, en rue, dans les églises ou sur les kiosques. L'harmonie royale « Les Echos de la Batte » participe enfin à des concours de jeunes musiciens, des journées de formation musicale et enfin entre autres activités destinées à financer le tout (barbecue, banquets, concerts, soirées spéciales...) les projets et idées foisonnent afin de prospérer encore.

Retrouvez l'Harmonie Royale les Echos de la Batte sur : www.battincourt.be



BASKET CLUB D'ATHUS



L'équipe au complet

C'est en 1933 qu'une équipe de basket-ball voit le jour. Elle n'évoluera cependant qu'une année en championnat faute de moyens humains et financiers. Dans les années 50, M. Tilkin tente une nouvelle expérience, l'équipe évoluera quelques années en provinciale avant d'accéder à la nationale IV, mais cessera elle aussi faute de moyens. En 1975, sous l'impulsion de quelques mordus et sous le patronage de la MJC de l'époque, le club renaît. Une équipe est inscrite en championnat de deuxième division provinciale mais des anciens viennent renforcer l'effectif et bientôt le club compte 3 équipes (2 seniors et une cadets). Depuis sous diverses présidences telles que celle de M. Feltesse, M. Ducornez, Spoidenne et actuellement M. Carlier, le club progresse et aligne 8 équipes jeunes et 1 senior dans le championnat actuel.

Président : *Bernard CARLIER*
Tél.: 061 270012
Gsm: +352 621 308341
email : b.carlier@skynet.be

Secrétaire : *Raymond DIDERICH*
Tél.: 063 387156
Gsm : 0496 693012
Adresse :
32 rue des Capucines, 6791 Athus
email : bimbasket@hotmail.com

Trésorier : *Françoise BINAMÉ*
Tél.: 063 371642
Gsm : 0495 570689
email : francoise@buffin.eu

Directeur sportif :

Lucien BOSCHIAN
Tél.: +352 26502575

Entraîneurs :

Raymond DIDERICH Tél.: 063 387156
Gsm : 0496 693012
Eric JANSON Tél.: 063/38 46 47
Cathy LEMAIRE Tél.: 063/38 43 38
Gsm : 0496/20 95 19
Abdel Gsm : 0484/67 43 52
Marine LEMEURE Tél.: 063/67 87 62
Vincent LOOCKX Gsm : 0494/86 71 89
Eric JANSON Tél.: 063/38 46 47
Alain DIDIER Tél.: 063/38 34 18

Responsable Comité de Parents :

Sylvie GUEULETTE
Tél.: 063 387251
Gsm : 0497 535112

Membre du comité :

Catherine LEMAIRE Tél.: 063 384338 -
Gsm : 0496 209519
Martine MARLAIRE Tél.: 063 370918 -
Gsm : 0496 416142

Cotisation annuelle

Montant des cotisations à verser sur le compte 267-0026448-83 du Basket Club Athus pour le 30 septembre au plus tard en indiquant en référence les nom et prénom du ou des enfant(s) concernés.

Baby-basket : 25 €

Jeunes : 70 €

Dames :

moins de 20 ans : 70 €,

plus de 20 ans : 100 €

A partir du 2^{ème} enfant : 50 €

BASKET CLUB ATHUS

Adresse : Centre Sportif du Joli Bois
rue de la piscine,
6791 Athus, Belgique
Tél.: +32 (0)63 37 03 11
internet : www.bcathus.be
e-mail : info@bcathus.be

JOUR	HEURE	CATEGORIE	COORDONNEES ENTRAINEUR
JOLIBOIS LUNDI	17h00-18h30	<i>Poussins</i>	Eric JANSON
	18h30-20h15	<i>Poussines</i>	Raymond Diderich
	20h15-22h00	<i>Pupilles Filles</i>	Raymond Diderich
MARDI	16h45-18h15	<i>P1 Dames</i>	Cathy LEMAIRE
	18h15-19h30	<i>Pupilles Garçons</i>	Abdel
	19h15-20h30	<i>Minimes</i>	Lucien BOSCHIAN
MERCREDI	13h30-15h00	<i>Cadets Régionaux</i>	Lucien BOSCHIAN
	17h00-19h00	<i>Pré-poussins A-B</i>	Marine LEMEURE / Vincent LOOCKX
	17h00-19h00	<i>Cadets Régionaux</i>	Lucien BOSCHIAN
JEUDI	16h30-17h45	<i>Poussines</i>	Raymond Diderich
	17h45-19h00	<i>Pupilles Garçons</i>	Abdel
	19h00-20h15	<i>Pupilles Filles</i>	Raymond Diderich
	20h15-22h00	<i>P1 Dames</i>	Cathy LEMAIRE
VENDREDI	16h15-17h15	<i>Poussins</i>	Eric JANSON
	17h15-18h15	<i>Minimes</i>	Lucien BOSCHIAN
	18h15-19h30	<i>Cadets Régionaux</i>	Lucien BOSCHIAN
	19h45-21h30	<i>P1 Dames</i>	Cathy LEMAIRE
IMMA MERCREDI	14h00-15h00	<i>Baby-Basket</i>	Alain DIDIER

VOLLEY CLUB ATHUS



1964



1968

2^{ème} Provinciale dames

C'est en 1963 sous la houlette de Raymond Lichtfus que le volley club d'Athus vit le jour, à l'époque pas de salle, mais des matchs et entraînements en extérieur.

En 1964, le club participe pour la première fois au championnat officiel et en 1966, les équipes dames font leur apparition, qui ne manqueront pas dans le futur de se faire remarquer en 1^{ère} provinciale en raflant quelques titres au passage. La suite est une succession de matchs remportés et une montée en puissance jusqu'à la consécration en 1987 avec la participation au championnat national messieurs de 1^{ère} division face à des équipes aussi prestigieuses que Genk, Leuven et Anderlecht. Cette année là, Athus est la seule équipe francophone en championnat National avec BUC Forest.

Le club n'hésitera pas aussi à se mesurer à des équipes étrangères lors de stages (Déplacements à Bratislava en Slovaquie et au Danemark) ou matches amicaux (équipe Russe).

Après une tentative de fusion avec le club de volley-ball d'Aubange, l'entité Athusienne a décidée en avril 2003 de

repandre sa liberté sous l'impulsion de Marc Mirkes, aidé dans sa tâche par Jean-Louis Massart, ancien parmi les anciens ayant longtemps oeuvré avec Raymond Lichtfus. Celui-ci deviendra le président d'Athus Volley Club, le secrétariat étant confié à Marc Mirkes et la trésorerie à Olivier Mirkes. Lorsque la famille Mirkes décida d'arrêter ses activités au sein du club en mars 2005, il fut nécessaire pour le président en exercice de remanier la hiérarchie du club en reprenant le secrétariat et en confiant la présidence et la trésorerie à Monsieur et Madame Weyders.

Dans une ambiance familiale, les 42 membres de ce club composent les équipes qui évoluent en division 1 provinciale pour la section masculine et en division provinciale 2 et 3 pour la section féminine, les plus jeunes s'initiant à la pratique du volley-ball dans les championnats provinciaux de mini-volley.

Président : Luc WEYDERS

15, rue de la Liberté, 6791 Athus
Tél.: 063/384233

Secrétaire : Jean-Louis MASSART

41, Rue du Panorama, 6791 Athus
Tél.: 063/386291

Trésorière : Sabine DECKER

15, rue de la Liberté, 6791 Athus
Tél.: 063/384233

COTISATION ANNUELLE

Pour pallier aux frais qu'engendrent ces activités, il est réclamé une cotisation annuelle de :

18 ans et plus : 90 €

13 à 17 ans compris : 80 €

12 ans et moins de 12 ans : 70 €

VOLLEY CLUB ATHUS

Les entraînements ont lieu au Centre Sportif du Joli Bois, rue de la piscine, 6791 athus
tél.: 032 (0)63 37 03 11
internet : www.bcathus.be
e-mail : info@bcathus.be

JOUR	HEURE	CATEGORIE	ENTRAINEUR
LUNDI	20h00 à 22h00	Provinciale 2 dames	Julien Schlim
MERCREDI	15h00 à 17h00	Mini-volley 6 à 12 ans	Jean-Louis MASSART
	19h00 à 20h30	Provinciale 3 dames	Jean-Louis MASSART
	20h30 à 22h30	Provinciale 1 Messieurs	Luc WEYDERS
VENREDI	20h30 à 22h30	Provinciale 1 Messieurs	Yvan Guyllaume



Equipe minime

1^{ère} Provinciale hommes3^{ème} Provinciale dames

A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS



Suite à un décret de la Communauté Française proposant la création de nouvelles « structures » sportives, la Commune d'Aubange s'est dotée d'un Centre Sportif Local constitué en ASBL.

Le but de ce dernier est de s'occuper de l'animation sportive de la Commune, tant au niveau scolaire qu'au niveau du tout public. Dans cette optique, après plusieurs mois de constitution de l'ASBL, le Conseil d'Administration (composé de la Commission Sportive de la Commune et de personnes appartenant à divers clubs) a décidé d'engager, avec subside de la Communauté, un équivalent temps plein comme animateur sportif et un équivalent mi-temps comme ouvrier.

En pratique, depuis mi-mars (date à laquelle ont débuté ces personnes), le Centre Sportif Local Athus-Aubange s'est appliqué à :

- > introduire le dossier de reconnaissance de l'ASBL auprès de la Communauté Française;
- > remettre à jour une **base de données des clubs sportifs de la Commune**;
- > faire un **état des lieux de la condition physique** des jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles de la commune, tous réseaux confondus (les résultats apparaîtront après un deuxième état des lieux qui se fera début 2007);

- > **revoir et modifier le système des stages sportifs** d'été (qui ont eu un franc succès auprès des participants);
- > mettre en place, en collaboration avec le CPAS, des « **chèques sport** » afin de favoriser la pratique du sport chez les moins de 18 ans dont les familles ne peuvent subvenir aux frais d'inscription à un club;
- > organiser une journée « **Aubange, Rue Olympique** » pour le centenaire du Comité Olympique Belge, journée lors de laquelle la population a pu participer gratuitement à la plupart des activités sportives présentes dans la Commune.

Pour la suite, l'ASBL a pour objectif, en plus de la continuité des actions énoncées ci-dessus, de développer l'**accès au sport pour tous** (entre autre en aménageant des plages horaires pour personnes à mobilité réduite, en favorisant le sport de quartier et en créant des événements ouverts à tous) et de travailler en **collaboration avec les écoles** (en réinstallant par exemple le cross communal ainsi qu'en créant des dossiers scolaires sur le sport et la santé).

a.s.b.l. Centre Sportif Local Aubange-Athus

Responsable : Olivier BIVER

Rue Haute, 22

6791 ATHUS

Tél.: 063/38.12.77

e-mail : o.biver@yahoo.fr



LA PISCINE D'ATHUS ACCESSIBLE À TOUS

Ces dernières années, votre Commune s'est appliquée à adapter ses installations pour un accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans cette optique, au niveau de la piscine, nous avons commencé par créer deux vestiaires (un côté dame et un côté homme) pour les personnes en chaise roulante, une toilette adaptée ainsi qu'un passage pour se rendre au bord de l'eau sans devoir quitter son fauteuil.

Cela ne suffisant pas, nous avons tout récemment investi dans l'installation d'un portique de mise à l'eau pour

personne à mobilité réduite qui vous soulève et vous descend lentement dans l'eau, système pouvant accueillir tant les personnes ayant un handicap moteur léger que les personnes paraplégiques.

Dans la continuité et en fonction de la demande, il est envisagé de prévoir une tranche horaire réservée aux personnes à mobilité réduite afin que chacune d'elles puisse venir s'épanouir à la piscine.

Pour plus de renseignements, piscine d'Athus :

Tél.: 063/38.74.61.



ARTICLE 27 asbl : LA CULTURE À 1,25 €

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et des bienfaits qui en résultent ».

Extrait de l'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'Article 27 œuvre dans le but de permettre aux personnes disposant d'un faible revenu d'accéder à une multitude de manifestations culturelles pour 1,25 €

Actuellement et depuis janvier 2006, l'asbl compte 14 cellules réparties sur toute la Wallonie et à Bruxelles. Chaque cellule dispose d'un fonctionnement propre et tisse des liens de proximité avec les partenaires culturels et sociaux de sa région.

LES MISSIONS DE L'ARTICLE 27:

Sensibiliser et faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. L'Article 27 est un outil de décloisonnement, d'ouverture qui allie le social et la culture. Démocratiser la culture en favorisant son accès par le biais des **tickets modérateurs à 1,25 €**

Les types d'actions menées par la Cellule Article 27 Sud-Luxembourg sont multiples :

- La réduction du prix d'achat des places aux manifestations culturelles par le biais des tickets modérateurs d'1,25 €;
- L'information des publics, la création d'espaces de réflexion ouverts à la culture;
- L'accompagnement des publics vers les institutions culturelles;
- La création d'un réseau organisé entre les associations sociales et culturelles;
- L'intégration d'Article 27 dans le travail social;

- Mise en place d'un service Ambassadeurs culturels;
- Création d'un service événementiel culturel.

Depuis janvier 2006, plus de cinquante conventions tant sociales que culturelles ont été signées en vue d'une collaboration avec la Cellule Article 27 Sud-Luxembourg. Vous avez envie d'aller voir un spectacle ? comment faire ?

- Demandez un ticket Article 27 à l'association ou au service social que vous fréquentez
- Faites votre choix parmi les spectacles qui sont proposés dans le programme Article27 (disponible à votre CPAS ou au siège de la Cellule Article 27 Sud-Luxembourg)
- Vous échangerez votre ticket Article27 contre le billet d'entrée au spectacle en payant 1,25€

Quelles sont les personnes concernées par l'Article 27 ?

- Toute personne bénéficiant d'une aide sociale octroyée par un CPAS (revenu d'intégration, aide matérielle, aide psychologique, etc...)
- Les demandeurs d'asile

Si vous souhaitez recevoir la programmation des activités culturelles Article 27 ainsi que toute information utile, veuillez prendre contact avec le responsable de la cellule Article27 Sud-Luxembourg



CELLULE ARTICLE 27 SUD - LUXEMBOURG

Filippo PRINCIPATO

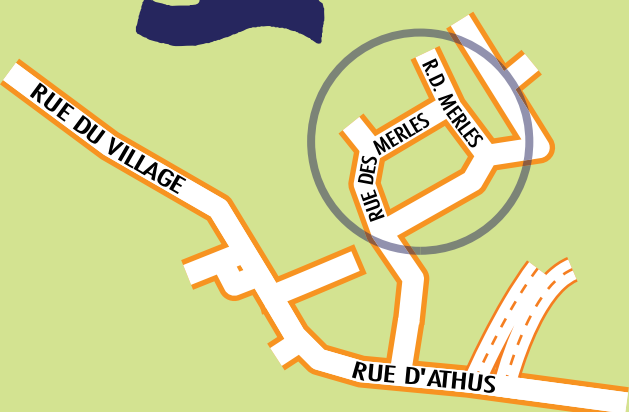
Maison de la Culture d'Arlon,

Parc des Expositions N°1 à 6700 Arlon

tél.: 0479/57 80 73

e-mail : filippo.principato@article27.be

ENVIRONNEMENT : la collecte des textiles



A Aubange un conteneur bleu « Terre » destiné à la collecte des textiles est à votre disposition. Il est situé à la rue des Merles à Aubange (lotissement Scalcon).

De façon générale, une part trop élevée de déchets est déposée dans ces conteneurs. Il nous semble donc important de faire un petit rappel. Il faut savoir qu'aujourd'hui, sur 100 kg collectés au moyen de conteneurs : 54 kg sont des vêtements réutilisables, 33 kg sont des fibres, 13 kg sont des déchets.

Seuls les vêtements qui peuvent être portés par d'autres personnes sont intéressants !

Les vêtements propres (hommes, femmes, enfants); les chaussures liées par paires, la lingerie et le linge de maison, les articles de maroquinerie (ceinture...)

Ce qui doit être exclu :

Les vêtements déchirés, sales ou mouillés; les déchets de couture; les coussins et édredons; les chaussures dépareillées; les bottes en plastique; les chiffons; les autres déchets.

Plus d'informations sur www.terre.be

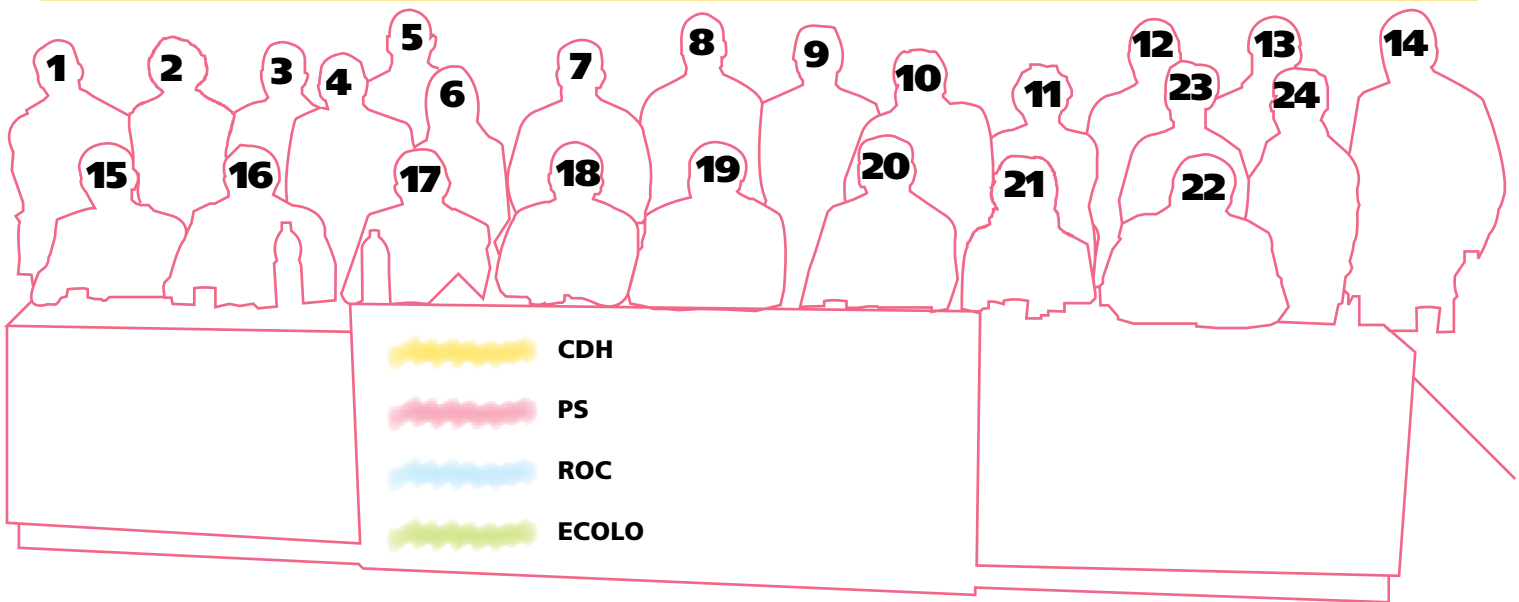
LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL



- 19 Jean-Paul DONDELINGER**
Bourgmestre et Conseiller Provincial
Attributions : sécurité (police et service d'incendie), finances, cultes
Adresse : 14 rue Houillon, 6791 Athus
Tél.: (domicile) 063 38 66 17
e-mail : jpdondelinger@hotmail.com
Permanences : les samedis de 9h à 12h sauf jours fériés à l'ancien bureau de police, 38 rue Haute, 6791 Athus
- 21 Véronique BIORDI**
1^{ère} Echevine et Présidente du Conseil Provincial
Attributions : état-civil, population, fêtes et cérémonies, commerce
Adresse : 3 rue des Jardins, 6791 Athus
tél.: (Hôtel de Ville, le matin) : 063 38 12 64
- 17 Jean-Marie MULLER**
2^{ème} Echevin
Attributions : travaux, forêt et agriculture, politique de l'eau
Adresse : 16 rue de la Gendarmerie, 6790 Aubange
Tél.: 063 38 79 68
gsm : 0474 90 95 00
- 22 Christian BINET**
3^{ème} Echevin :
Attributions : enseignement, culture, tourisme
Adresse : 18 Quartier Pesch, 6791 Athus
tél.: 0495 26 14 18
e-mail : c.binet@tvcablenet.be
- 16 Pierre VANDENINDEN**
4^{ème} Echevin :
Attributions : environnement, économie, aménagement du territoire et urbanisme, énergie, mobilité
Adresse : 14 rue des Glaïeuls, 6791 Athus
tél.: 063 38 94 92
gsm : 0479 90 90 52
e-mail : pierrevandeninden@gmail.com
- 15 Pierre CLINQUART**
5^{ème} échevin :
Attributions : sport, jeunesse, politique de la petite enfance
Adresse : 19, rue de la Montagne Athus
tél.: 063 38 61 62 - Gsm : 0499 37 69 18
e-mail : pierre.clinquart@skynet.be
- 14 André LAMBERT**
Président du CPAS
Attributions : affaires sociales et familiales, logement, hygiène et santé publique, soins de santé, habitations sociales, troisième âge.
Adresse : 27 rue des Sorbiers, 6791 Athus
tél.: 063 37 13 14
gsm : 0490 75 54 51
e-mail : lambert.andre@yahoo.fr
- 18 Tomaso ANTONACCI**
Secrétaire Communal
Adresse : Administration Communale Aubange
 22 rue Haute, 6791 ATHUS
tél.: 063 38 12 53
e-mail : tomaso.antonacci@publilink.be
- 7 Gregory MERTZ**
Conseiller Communal
Adresse : 27 rue Léon Thommes, 6790 Aubange
tél. : 063 38 93 35
gsm : 0473 52 03 00
e-mail : gregory.mertz@skynet.be
- 8 Christian-Raoul LAMBERT**
Conseiller Communal
Adresse : 44 rue de résistance, 6792 Halanzy
tél.: 063 67 52 07 -
gsm : 00352 691 99 92 10
e-mail : christian-raoul.lambert@skynet.be
- 10 Patric HOTTON**
Conseiller Communal
Adresse : 5 rue de la Linalux, 6790 Aubange
tél.: 063 38 99 78
gsm : 0496 81 56 16
e-mail : patnad91@tvcablenet.be

UN MAXIMUM DE COMPÉTENCES SERONT GÉRÉES DE MANIÈRE TRANSVERSALE :

Pour exemple : Il est évident que l'on ne peut isoler la politique économique de celle de l'emploi, ni de la politique en matière d'animation commerciale. De même que l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la mobilité sont indissociables. Ces politiques transversales concernent un ou plusieurs échevins qui travailleront en totale concertation, notamment au sein de commissions communales constituées.

**12 Pol KOENIG****Conseiller Communal**

Adresse : 53 rue de France, 6791 Athus
tél.: 063 386267
gsm : 0496 329749
e-mail : polkoenig@yahoo.fr

23 Marie-Thérèse BOSSELER-KRIER**Conseillère Communale**

Adresse : 218 rue du Haut, 6792 Rachecourt
Tél.: 063 677054
gsm : 0495 702915
e-mail : theresebosseler@gmail.com

20 François RITS**Conseiller Communal et Conseiller Provincial**

Adresse : rue de la Motte, 27, 6792 Halanzy
tél.: 063 67 77 92
e-mail : francois.rits@publilink.be
web : www.francoisrits.be

9 Vivian DEVAUX**Conseiller Communal**

Adresse : 22 rue du Bochet, 6792 Rachecourt
tél.: 0)63 67 55 33

13 Arnold BAILLIEUX**Conseiller Communal**

Adresse : 5a rue Vanspeybroeck, 6790 Aubange
tél.: 063 389159
e-mail : arnoldbaillieux@belgacom.net

11 Anny DARDENNE-RAMELOT**Conseiller Communal**

Adresse : 56 rue du Pas de Loup, 6791 Guerlange
tél. : 063 387533
gsm : 0473 460456

24 Eugénie GOEREND**Conseiller Communal**

Adresse : Rue de Longwy 102/A, 6790 Aubange
tél. : 063388084
gsm : 0494 438540
e-mail : rnizet@skynet.be

1 Dominique DELSATE**Conseiller Communal**

Adresse : 5 rue du Quartier, 6792 Battincourt
tél./fax : 063 370750
e-mail : dr_delsate@hotmail.com

3 Guy DEWIT**Conseiller Communal**

Adresse : 24 rue de France, 6791 Athus
tél.: 063 386045
gsm : 0475 619726
e-mail : dewit.guy@skynet.be

4 André-Marie MOROSINI**Conseiller Communal**

Adresse : 156 rue de Pétange
tél.: 063 371473
gsm : 0476 687830
e-mail : info@morosini.com
web : www.morosini.com

5 Eric JANSON**Conseiller Communal**

Adresse : 4 rue du côteau, 6791 ATHUS
Tél.: 063 384647
e-mail : eric.janson@tele2alin.be

6 Nathalie SEMES**Conseillère Communale et Conseillère Provinciale**

Adresse : 81 rue de Nickbas, 6792 Halanzy
gsm : 0497 370508
e-mail : nath.semes@hotmail.com

2 Gérard SCHMIDT**Conseiller Communal**

Adresse : 55 rue des Sept Fontaines, 6792 Battincourt
tél./fax : +32 (0)63 38 51 03
gsm : 0497 53 76 91
e-mail : gegenatura@yahoo.fr
web : www.aubange.ecolo.be

EN BREF, LES CONSEILS COMMUNAUX DES 31 AOÛT, 12 OCTOBRE, 23 NOVEMBRE ET 4 DÉCEMBRE 2006

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 AOÛT 2006

*** PROJET CULTUREL EUROPÉEN 2007 :**

Après le bilan très positif de l'année 1995 qui a eu un impact économique et touristique extrêmement positif, le Grand-Duché du Luxembourg aura de nouveau l'occasion d'être la capitale européenne de la culture en 2007.

Sur proposition du premier ministre Jean-Claude Juncker et d'Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la manifestation "Luxembourg, Capitale européenne de la culture" sera étendue en 2007 à la Grande Région. Cette proposition a été favorablement accueillie par l'ensemble des chefs des exécutifs des entités membres de la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région.

Plus d'info sur :

http://www.gouvernement.lu/dossiers/culture_tourisme_lang/capitale_culture_2007/index

Le Conseil Communal a :

- approuvé les **modifications budgétaires** ordinaire et extraordinaire n° 2 du budget 2006;
- approuvé l'intervention communale dans le déficit 2004-2005 de la MSP;
- approuvé l'intervention communale dans le déficit 2005 de la MRS St-Antoine;
- voté l'**intervention communale dans la construction du Club House à Athus**;
- décidé d'engager la Commune dans le **projet culturel européen 2007***;
- décidé de reconduire de gré à gré le **bail de location de la chasse dans le bois d'Athus**;
- décidé le principe de remplacer le **chauffage central du vestiaire du stade de football à Halanzy**;
- décidé la **revitalisation urbaine à la rue de Rodange** (convention à passer avec le MET pour la réalisation de travaux conjoints);
- approuvé le cahier spécial des charges pour les travaux d'**aménagement des abords de l'ancienne maison communale à Aubange**;
- approuvé le cahier spécial des charges pour les travaux d'**aménagement des abords de l'ancienne maison communale à Halanzy**;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la construction d'une **serre au Service Travaux**;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'**acquisition d'une trémie et d'une lame à neige** pour équiper le nouveau camion du Service des travaux;
- voté un règlement complémentaire pour la création de **places de parking pour handicapés** à la Grand-rue et à la rue de Rodange;
- voté une ordonnance de police visant à **réglementer l'installation des antennes GSM** sur la commune.

Le Conseil Communal a :

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 OCTOBRE 2006

- approuvé le Plan triennal concernant l'**aménagement de la rue Farbich**;
- décidé d'étendre la « **Zone 30** » entre les deux écoles du village à **Rachecourt**;
- vendu à un riverain une partie de terrain communal sis à la rue Lang;
- approuvé le projet d'**aménagement de la rue de Rodange**;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la réalisation d'un **égout Impasse du Château d'eau à Athus**;
- émis un avis favorable à l'ouverture de voirie de la zone dite du « Triangle » des trois frontières à Athus (en face de Glaverbel).

**SEANCE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 23
NOVEMBRE 2006**

Le Conseil Communal a :

approuvé les plans stratégiques 2007 de :

- > l'Assemblée Générale ordinaire Telex du 29.11.2006 à 11h00 à Libramont,
- > l'Assemblée Générale ordinaire d'Interlux du 29.11.2006 à 9h30 à Libramont,
- > l'Assemblée Générale ordinaire de Sofilux du 29.11.2006 à 10h30 à Libramont,
- > l'Assemblée Générale ordinaire et des modifications statutaires de,
- > l'Assemblée Générale extraordinaire de 2006 de l'AIOMS d'Arlon et de Virton le 27.11.2006,
- > l'Assemblée Générale d'Idelux Finances,
- > l'Assemblée Générale de l'AIVE;

voté un **douzième provisoire à valoir sur le budget 2007;**

signé une **convention entre l'Etat belge et la Commune d'Aubange** relative au matériel nécessaire ainsi qu'à la **connexion réseau servant à la délivrance des cartes d'identité électroniques;**

approuvé les comptes 2005 de la Fabrique d'Eglise de Guerlange;

approuvé le budget 2007 de la Fabrique d'Eglise de Guerlange;

approuvé les Comptes 2005 du CPAS;

service ordinaire :

recettes : 3.450.012,37 €

dépenses : 3.063.920,34 €

service extraordinaire :

recettes : 206.868,44 €

dépenses : 206.563,96 €

approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et l'installation **d'un comptoir pour le foyer culturel d'Athus;**

approuvé le cahier spécial des charges pour la **fourniture de plants forestiers** et demandé les subsides;

approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour le **remplacement du chauffage du vestiaire du football de Halanzy;**

approuvé le projet modifié des travaux de **réaménagement des plaines de jeux de l'entité;**

approuvé le cahier des charges pour la **désignation d'un géomètre** dans le cadre de l'indication des implantations en matière urbanistique;

approuvé le cahier des charges pour la **désignation d'un coordinateur sécurité et santé;**

approuvé le projet de **rénovation de la buvette et des vestiaires du football rue de France à Athus;**

approuvé le projet de **transformation de l'immeuble situé 105 Rue de Rodange** dans le cadre du logement de transit;

décidé **d'interdire aux poids lourds d'accéder à la rue de l'Ermitage à Halanzy.**

**SEANCE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 4
DECEMBRE 2006**

Installation des nouveaux conseillers

Prochain conseil le 21 décembre 2006

INCENDIE LUXFER



Photo : Pierre VANDENINDEN

Ce que vous devez savoir au sujet de l'incendie survenu accidentellement sur le site de l'entreprise LUXFER installée sur le zoning industriel d'Aubange.

Le vendredi 27 octobre fin d'après-midi, un incendie important s'est déclenché dans un amas de carrosseries de voitures à proximité immédiate de la station de broyage à l'arrêt pour cause de renouvellement.

L'immense panache de fumée brune qui s'en est dégagé a envahi une grande partie du village d'Aubange ainsi qu'une partie du Grand-Duché de Luxembourg.

Les pompiers d'Aubange sont rapidement intervenus. Ils ont reçu l'appui des services d'incendie de Pétange, de Longwy, d'Arlon, d'Etalle, de Virton et de Bastogne.

La protection civile a également agi efficacement sur le sinistre.

Des analyses de fumée ont été effectuées à Aubange ainsi qu'à Pétange. Les résultats se sont montrés rassurants.

(document à droite) ➤

**Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires
Commune de Pétange**

*Mesures effectuées par
Wagner Alice
Léonard Marco*

Fiche de mesure "Détection gaz"

Intervention de 27/10/06 à LUXFER Aubange

OLDHAM							
	Lieu	Heure	CH4 [%-LIEU]	CO [ppm]	O ₂ [%-]	Autre	Remarque
	Port Petit Luxembourg	17 ⁵⁵	/	/	/		
PET.	170 rue d'Alban	18 ⁰⁰	/	/	/		ok une 300
PET.	Winnelbring	18 ⁰⁵	/	/	/		
	Indus. TEL 6000	18 ⁴⁰	/	80	20,5		pas de li.
Aubange	rue de la Gare	19 ¹⁵	/	7	20,5		
"	rue Léon Thomas	19 ⁴⁵	/	/	20,5		
"	7 rue du Village	19 ⁴⁵	/	4	20,5		
"	1 ^{ère} rue de la Gare	20 ⁰⁰	/	3	20,5		
"	18 rue de la Gare	20 ⁰⁵	/	/	20,5		

Prüfröhren					
	Lieu	Heure	Röhren	n-Hub	Meßwert
	Indus. TEL 6000	18 ⁴⁰	HCNA	2	/
	"	19 ¹⁵	CS 2-2	5	10 ppm
	"	19 ¹⁵	CO	2	35 ppm
Aubange	rue de la Gare	19 ¹⁵	Qualitest	10	/
"	rue Léon Thomas	19 ⁴⁵	Qualitest	10	/
"	"	19 ⁴⁵	CS 2-2	5	/
"	7 rue du Village	19 ⁴⁵	Qualitest	10	/
"	1 ^{ère} rue de la Gare	20 ⁰⁰	Qualitest	10	/
"	"	20 ⁰⁵	CO	2	/

Le Chef de Corps
Vanninaeus Nicolas Toubian C.D. p.d.s.d.s.



Photo : Pierre VANDENINDEN

Malgré la très forte chaleur se dégageant du brassier, les soldats du feu ont combattu courageusement l'incendie et ont définitivement maîtrisé le foyer le dimanche 29 avril au matin

Dés le lendemain une analyse des retombées de particules volatiles et de l'eau du Broch (ruisseau situé en aval du zoning) a été effectuée en quatre endroits par l'antenne Arlonaise de l'ULg (anciennement FUL). Ces analyses trahissent la présence de métaux lourds.



Photo : Pierre VANDENINDEN

Conclusions

Pour rappel, les mesures effectuées ne concernent que les métaux, et pas les substances organiques qui étaient probablement présentes dans les fumées dues à l'incendie.

Les mesures faites sur les échantillons prélevés le 31 octobre 2006 montrent que l'incendie a eu pour effet de disperser des métaux dans l'environnement.

Les mesures faites sur l'eau du Broch montrent un apport certain de cuivre, de zinc et de plomb (comparaison avec la campagne de mai 2005), et probable de bore, fer, aluminium et antimoine.

Dans les sédiments du Broch, l'enrichissement en cuivre, zinc et plomb est également évident.

En ce qui concerne les retombées atmosphériques, vu la complexité des phénomènes entrant en jeu, il faut être prudent et n'accorder aux chiffres qu'une valeur indicative.

On constate cependant qu'il y a eu, en relation fort probable avec l'incendie, un apport des éléments suivants dans les particules déposées : zinc, strontium, argent, cadmium, étain, antimoine et plomb.

Rétroacte des actions menées et en cours :

Les activités développées sur le site du zoning industriel d'Aubange ont toujours attiré la vigilance de la commune d'Aubange :

- > Différentes opérations d'analyse ont été commandées et des rapports demandés concernant la station de pompage et les puits installés à proximité des différents sites.
- > Plusieurs réunions ont rassemblé différents opérateurs dont l'entreprise LUXFER. Un suivi a été assuré et des courriers échangés concernant l'assainissement et la mise en conformité de certaines installations.
- > Des contrôles ont été opérés par les services compétents (police de l'environnement de la Région Wallonne. **(document à droite)** ➤
- > Une offre d'analyse de sol et d'air à Athus à proximité des 2 sites industriels (un seul est encore en activité) et à Aubange (périmètre du zoning) a été fournie.
coût de l'expertise : 24.000€.

A cet égard, les différents opérateurs privés et publics concernés seront réunis afin de partager le coût des travaux d'expertise.

2.4. En ce qui concerne les eaux souterraines :

L'analyse géocentrique, de rayon 2 km, centrée sur Luder, révèle la présence de 39 captages publics ou privés, exploités ou de reconnaissance ou non exploités. Dans un rayon de 500 m, seuls 4 captages sont exploités par la S.W.D.E. ; il s'agit de :

- P4+ : puits foré, situé à 495m au S-O, en nappe captive, à 190m de profondeur.
- P5 : puits foré, situé à 235m à l'O, en nappe captive, à 339m de profondeur.
- P3 : : puits foré, situé à 438 au N-O, à 54m de profondeur.
- P2, récemment abandonné, remplacé par PR1, de mêmes caractéristiques : puits forés situés respectivement à 242m et 255m à l'O et à 44,5m et 60m de profondeur.

Les captages P4+ et P5, en nappe captive, bénéficient de ce fait d'une protection géologique naturelle suffisante et ne sont pas munis d'une zone de prévention.

La zone de protection rapprochée des captages P3 et P2 a été déterminée, l'arrêté ministériel de désignation n'a pas été signé, à cause notamment du remplacement de P2 par PR1 et que la S.W.D.E. envisageait, à terme, d'abandonner ces 2 captages.

L'exploitant de ces captages n'a signalé aucune préoccupation particulière relative à d'éventuels risques de pollution ni de pollution avérée.

3. Conclusions et Ecodiagnostic :

En l'absence d'éléments confirmant un risque de pollution, l'ecodiagnostic reste strictement bénin.

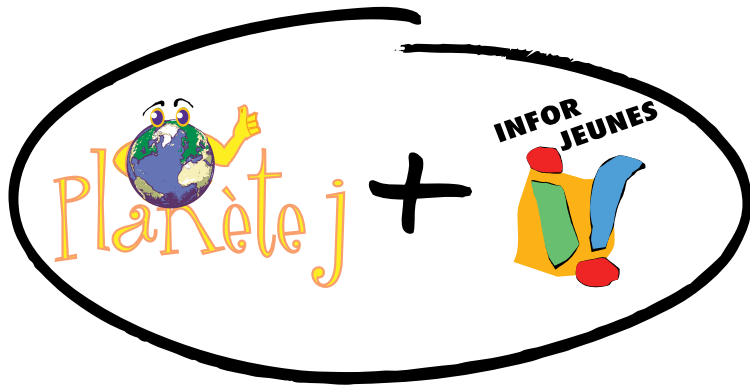
La DPE n'étant pas un bureau d'étude, en l'absence d'arguments scientifiques complémentaires démontrant un risque de pollution, aucune autre investigation complémentaire ne sera réalisée.

Annexes : résultats d'analyses.

Vu, L'Ingénieur en Chef - Directeur
Paul VAN DAMME

L'Agent traitant,
Fr. R. Merz.

PLANETE J : POINT INFOR JEUNES A ATHUS



Le PIC, Point Infor Jeunes Communal dispose d'informations en matière de : enseignement/formation, travail/emploi, protection sociale/aide aux personnes, citoyenneté/justice, famille/vie affective/santé, consommation/logement/cadre de vie, loisirs/vacances

Ainsi, différents ouvrages, dépliants, brochures sont mis à la disposition du public. Ce dernier peut choisir de les consulter seul sur place ou de faire appel au responsable des permanences.

PROGRAMME PLANETE J

Planète J est un lieu convivial pour les 12-26 ans. Tu peux venir t'y détendre et t'y amuser après l'école.

La maison des jeunes est là pour toi, pour recueillir tes idées de projets et les réaliser avec toi. Tu peux aussi y trouver de l'aide si tu éprouves des difficultés à l'école, mais aussi si tu te poses des questions sur ton avenir ou sur ta situation actuelle. Les animateurs sont là pour répondre à tes questions ou simplement pour parler quand tu en as besoin.

La semaine, plusieurs ateliers sont organisés. Tu peux ainsi apprendre à jouer de la guitare, à faire tes débuts sur les planches ou à rejoindre une équipe de mini foot.

Pendant les vacances scolaires, des animations sont organisées en fonction des demandes formulées. Elles sont construites à partir des idées des jeunes et Planète J t'invite à venir apporter les tiennes. Tout ce que l'on demande en contrepartie c'est que tu t'inscrives en achetant ta carte de membre auprès des animateurs. Ton inscription est très importante car elle te permet d'être assuré lors de toutes les activités de Planète J.



Par ailleurs, il est possible de se rendre au PIC avec une question précise :

- > Je souhaite faire un **stage linguistique** à l'étranger, comment faire ?
- > Je veux **devenir propriétaire** d'un logement, comment m'y prendre ?
- > Je veux passer mon **permis de conduire** mais j'ai entendu dire qu'il y avait une nouvelle législation depuis septembre 2006, quels sont les changements ?
- > J'ai terminé mes études, comment **trouver du travail** ?
- > J'aimerais entreprendre des **études supérieures** mais je ne sais pas vers quoi me diriger, quelles sont les différentes filières ?
- > Je n'ai pas de travail, quelles sont les conditions pour bénéficier d'allocations de **chômage** ?

Quelle que soit la question, l'anonymat est toujours respecté. La plupart des documents peuvent être emportés. Seuls quelques ouvrages sont uniquement consultables sur place.

COORDONNÉES :

Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange.

103, rue de Rodange, 6791 Athus.

tél : 063/23.76.73, gsm : 0498/57.81.29

<http://www.inforjeunes.be/>

e-mail Planète J : planete_j@hotmail.com

e-mail Infor Jeunes : pic.aubange@inforjeunes.be

<http://viveplanetej.skyblog.com>

ACCUEIL :

Mercredi de 16 à 19h

Jeudi de 16 à 19h

Vendredi de 16 à 22h

Samedi de 14 à 18h

PERMANENCES INFOR JEUNES :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 17 à 19h

AIDE SCOLAIRE :

Tous les mercredis de 14 à 16h.

Possibilité d'une **aide scolaire renforcée** en période d'examens

ATELIERS EN COURS :

☑ **Danse** : le mardi de 17h30 à 19h

☑ **Jeux de rôles** : le mercredi de 17h à 19h (tous les 15 jours)

☑ **Théâtre** : le mercredi de 17h à 19h (tous les 15 jours)

☑ **Guitare pour les débutants** : le jeudi de 17h30 à 19h

☑ **Guitare pour les initiés** : le vendredi de 18 à 19h30

☑ **Mini foot** : le samedi après midi (horaire variable suivant la disponibilité de la salle du Joli-Bois).

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS EN 2006 :

☑ **Organisation d'un séjour sport-aventure** dans la région de Dinant en août 2006. Spéléologie, kayak et parcours aventure ont fait frissonner jeunes et moins jeunes.

☑ **Réalisation d'un court-métrage** intitulé « **LostinAthus** » par une quinzaine de jeunes de Planète J. Il sera projeté en avant-première le 26 janvier 2007 à partir de 19h au Centre culturel.

☑ **Organisation d'un tournoi de mini foot** le 25 novembre 2006 au Complexe Sportif du Joli Bois. Douze équipes de la Province se sont affrontées. Résultats : 1^{ère} place pour les Playb's, 2^{ème} place pour les 100 slips et 3^{ème} place pour la France.

PRIX JEAN LEBON

HISTORIQUE :

Jean Lebon, dit Josi, est né le 3 janvier 1941 à Bascharage. Après un régentat en langues germaniques, il enseigna l'allemand, d'abord à Virton, puis à l'Athénée Royal d'Athus. Socioculturellement très actif, il devint **écrivain dès 1964** avec « Le Survivant ». Il s'est essayé tour à tour au roman, à la poésie, au théâtre, au conte et à l'essai biographique.

Peintre de talent, il a participé à plusieurs expositions tant en Belgique qu'à l'étranger. Impliqué activement dans diverses associations, on ne compte plus les expositions et conférences qu'il y a organisées ou présentées.

Politicien à ses heures, il devint Echevin des finances au sein du Conseil Communal d'Aubange de 1982 à 1988.

Jean Lebon est décédé le 2 mai 1989 à Athus. Le Prix Jean Lebon fut créé en 1990 par l'Administration Communale d'Aubange afin d'honorer la mémoire de Jean Lebon.

Il récompense alternativement une œuvre littéraire et une œuvre artistique jusqu'en 1996. A partir de cette année, il devint uniquement littéraire.

S'adressant d'abord aux personnes résidant sur le territoire de la Province de Luxembourg, du Grand-Duché de Luxembourg, de Meurthe-et-Moselle ou de Moselle, il s'élargit en 1996 aux personnes nées dans la Province de Luxembourg. Actuellement, le Prix Jean Lebon s'adresse aux personnes nées ou domiciliées dans ces régions.

En 2000, le jury scinde le prix en 2 catégories. Un premier prix et un prix d'encouragement.



La Commune couvre les frais d'édition du texte primé pour un montant déterminé par le règlement.

Un jury décerne le Prix Jean Lebon chaque année au mois de novembre. Cette année, le thème en était « Variation sur un proverbe ». 19 personnes ont participé.

Le prix 2006, d'une valeur de 1500 €, été remis à **Monsieur Zilber KAREVSKI** de Herserange (France) pour sa nouvelle « **Après la pluie, le beau temps ?** », le prix d'encouragement d'une valeur de 750 € n'a pas été décerné.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Bibliothèque Hubert Juin

Rue Haute, 22, 6791 Athus

Tél. : 063138.20.45

Fax: 063137.09.57

e-mail : bibli.aubange@bibli.cfwb.be

« LE TEMPS DES FÊTES » ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE HALANZY

La bibliothèque communale de Halanzay accueillera du 11 décembre au 23 décembre 2006 une exposition intitulée « **SUCRE ET SUCRERIES** ».

Celle-ci a été réalisée à partir de documents empruntés à la bibliothèque au cours d'une première visite de classe des enfants de premières primaires de l'école fondamentale du Bois Haut de Halanzay et accueillera parents et enfants.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre les écoles et les bibliothèques.

Des sucreries à la dégustation, il n'y a qu'un pas, dans la continuité de ce projet, les bibliothécaires organiseront dans l'ancien hôtel de ville de Halanzay deux ateliers pour adultes.

☑ « **Décorations de tables de fête** » le jeudi 21 décembre de 20h à 22h.

Le premier « Idées-déco tables de fêtes » sera animé par **Clothilde Lanners** qui proposera aussi des modèles de tables de fêtes entièrement décorées.

☑ Le second « **petits montages floraux** » sera animé par **Annie Defoy** et sera consacré à la réalisation de petits montages pour tables de fêtes. Toutes les réalisations pourront être reprises par les participant(e)s.

Le vendredi 22 décembre 2006 de 15h30 à 18h30, pour les enfants, une lecture de contes de Noël pour enfants sera proposée dans la bibliothèque.

Inscriptions bibliothèque communale de Halanzay

Tél. : 063/677151 ou 063/422335



